

Plan d'action pour l'éducation de la maternelle à la 12^e année du Manitoba

Mise à jour : mai 2023

Table des matières

Message du ministre	4
Introduction	5
Le point sur la mise en œuvre	7
Apprentissage de haute qualité	7
Engagement et bien-être des élèves	16
Excellence en apprentissage et en leadership	24
Systèmes adaptés	29
Préparer l'avenir	35
Annexe	37
Apprentissage de haute qualité	37
Engagement et bien-être des élèves	39
Excellence en apprentissage et en leadership	41
Systèmes adaptés	43

Message du ministre



Je suis très heureux de vous présenter la mise à jour du Plan d'action pour l'éducation de la maternelle à la 12^e année du Manitoba, qui rend compte des progrès réalisés depuis le lancement du plan en avril 2022.

De grands progrès ont été réalisés au cours de la première année d'un plan de mise en œuvre quinquennal, puisque 60 % des mesures sont terminées ou en cours.

Le Manitoba a collaboré étroitement et avec diligence avec ses partenaires en éducation, à savoir les divisions scolaires, les écoles, les enseignants, le personnel scolaire, les élèves, les familles et les collectivités, pour faire progresser les priorités du plan d'action. Nous avons établi un conseil consultatif des élèves, lancé une stratégie d'inclusion des Autochtones unique en son genre, élargi l'Initiative des aînés et des gardiens du savoir dans les écoles à toutes les divisions scolaires et amélioré le nouveau Cadre d'apprentissage qui donne la priorité aux compétences globales. Nous avons également déterminé des stratégies réalisables pour réduire les effets de la pauvreté sur l'éducation dans le cadre d'un groupe de travail intersectoriel, et nous avons commencé à renforcer la philosophie de l'inclusion dans les écoles et les salles de classe du Manitoba afin de veiller à ce que tous les élèves aient accès à une éducation de haute qualité. Ce ne sont là que quelques exemples de nos progrès, et d'autres points saillants seront présentés dans cette mise à jour.

Je suis enthousiaste à l'idée de nos progrès et des répercussions positives pour les élèves. Le Plan d'action pour l'éducation de la maternelle à la 12^e année du Manitoba décrit une vision de la réussite des élèves et des mesures qui renforceront et amélioreront le secteur de l'éducation pour tous les élèves du Manitoba, peu importe leur lieu de résidence, leur origine ou les circonstances de leur vie personnelle. C'est une vision que nous pouvons tous soutenir.

Je tiens à remercier les dirigeants de l'éducation, les enseignants et le personnel pour leur collaboration dans l'avancement des mesures du Plan d'action pour l'éducation de la maternelle à la 12^e année du Manitoba. Je me réjouis à la pensée des phases qui vont suivre. Je vous souhaite tous mes vœux de réussite à venir!

Le ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance,
Monsieur Wayne Ewasko

Introduction

Lancé en avril 2022, le [Plan d'action pour l'éducation de la maternelle à la 12^e année](#) du Manitoba s'appuie sur les forces du système d'éducation de la maternelle à la 12^e année et établit la voie à suivre pour mettre en œuvre les recommandations de la [Commission sur l'éducation de la maternelle à la 12^e année du Manitoba](#).

En publiant le plan d'action, le Manitoba s'est engagé à tirer parti des forces existantes et à mettre en œuvre des mesures pour améliorer le système d'éducation dans l'ensemble de la province ainsi qu'à investir dans l'éducation pour réaliser des objectifs communs et une vision d'un système d'éducation qui **favorise la réussite de chaque élève manitobain, peu importe son lieu de résidence, son origine ou les circonstances de sa vie personnelle.**

Bien que la réussite des élèves soit différente pour chaque enfant, ils doivent tous être prêts à réaliser leur plein potentiel et à atteindre **Le bien-vivre** au cours duquel :

- ✓ ils ont de l'espoir, un sentiment d'appartenance et une raison d'être, et ressentent du bien-être;
- ✓ ils peuvent s'exprimer;
- ✓ ils se sentent en sécurité et soutenus;
- ✓ ils sont prêts à poursuivre leur cheminement personnel après l'obtention de leur diplôme;
- ✓ ils ont la capacité de jouer un rôle actif dans la détermination de leur avenir et d'être des citoyens actifs;
- ✓ ils vivent en relation avec les autres et le monde naturel;
- ✓ ils honorent et respectent les modes de connaissance ainsi que les façons d'être et d'agir des Autochtones, et comprennent la vérité et la réconciliation et s'engagent à cet égard.

Le Plan d'action sert de feuille de route pour guider notre travail en partenariat avec les intervenants en éducation au cours des cinq prochaines années, avec des mises à jour annuelles.

La première mise à jour annuelle du Plan d'action pour l'éducation de la maternelle à la 12^e année du Manitoba résume les progrès accomplis depuis le lancement du Plan d'action. Le plan d'action atteint ses objectifs et, dans certains cas, est en avance sur le calendrier. Soixante pour cent des 43 mesures sont terminées ou en cours. Voici quelques-unes des mesures terminées :

- ✓ le lancement de *Mamàhtawisiwin : Les merveilles de notre héritage – Un cadre politique en matière d'éducation autochtone*;
- ✓ l'élargissement de l'Initiative des aînés et des gardiens du savoir dans les écoles;
- ✓ la publication du rapport final du Conseil consultatif du ministre sur l'éducation inclusive;
- ✓ le lancement d'un programme provincial d'assiduité scolaire, d'une directive d'orientation et d'un plan d'action pour soutenir l'engagement et la présence des élèves;
- ✓ la mise en place du Conseil consultatif des élèves;
- ✓ les tâches du Groupe de travail sur la pauvreté et l'éducation;
- ✓ la création du nouveau Conseil de l'éducation.

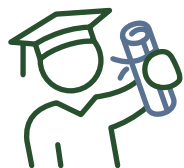
Cette mise à jour décrit ces réalisations, les travaux en cours et les perspectives pour la deuxième année du Plan d'action.

Le Ministère reconnaît que la mise en œuvre du plan d'action est soutenue par plusieurs organismes consultatifs actifs, notamment :

- ✓ le Conseil de l'éducation du Manitoba, en coordination avec l'Équipe de mise en œuvre provinciale;
- ✓ l'Équipe consultative du Cadre de leadership scolaire provincial;
- ✓ l'Équipe chargée de l'examen du modèle de financement de l'éducation;
- ✓ le Conseil consultatif de la Direction générale de l'inclusion des Autochtones;
- ✓ le Conseil consultatif des élèves;
- ✓ le Comité consultatif sur le programme d'études;
- ✓ le Comité directeur du Système informatique de renseignements sur les élèves;
- ✓ le Comité sur l'éducation inclusive et les services aux étudiants.

Le Groupe de travail sur la pauvreté et l'éducation, le Groupe de travail sur l'assiduité et le Conseil consultatif du ministre sur l'éducation inclusive ont terminé leurs tâches. Nous tenons à les remercier pour le travail considérable qu'ils ont accompli pour la réalisation des progrès décrits dans ce rapport.

Le point sur la mise en œuvre



Apprentissage de haute qualité

Améliorer l'apprentissage et les résultats pour tous les élèves grâce à des programmes scolaires et à des expériences d'apprentissage réactifs et pertinents dans des environnements d'apprentissage sûrs et inclusifs.

Pour obtenir des mises à jour et de plus amples renseignements sur les mesures d'apprentissage de haute qualité qui sont terminées ou en cours, veuillez consulter le www.edu.gov.mb.ca/m12/plan_action/apprentissage_haute_qualite.html.

MESURES

Cadre d'apprentissage

Afin de créer une vision et une compréhension communes de l'enseignement et de l'apprentissage parmi les éducateurs du Manitoba, un **cadre d'apprentissage** est en cours d'élaboration. Ce dernier uniformise le système d'éducation de la maternelle à la 12^e année du Manitoba en harmonisant les principes de l'élaboration et de la mise en œuvre du programme d'études et de l'évaluation des élèves. Le cadre favorise une vision et une compréhension communes de l'enseignement et de l'apprentissage parmi les éducateurs du Manitoba.

PROGRÈS RÉALISÉS À CE JOUR

Le Manitoba a réalisé les progrès suivants en matière d'élaboration du nouveau cadre d'apprentissage :

- ✓ Le [cadre d'apprentissage](#) a été présenté aux dirigeants des écoles et des divisions de la province. Les séances ont permis aux dirigeants d'explorer les définitions des compétences générales du Manitoba, qui comprennent la citoyenneté, la collaboration, la communication, la connexion à son guide intérieur, la pensée critique et la créativité.

- ✓ Le cadre d'apprentissage est conforme aux principes de *Mamàhtawisiwin : Les merveilles de notre héritage — Un cadre politique en matière d'éducation autochtone*.
- ✓ Des discussions ont été entamées avec des équipes d'éducateurs pour élaborer de nouveaux programmes d'études et renouveler des programmes d'études en langues, en science de la maternelle à la 10^e année, et en éducation physique et éducation à la santé de la maternelle à la 12^e année. (Des travaux parallèles mais distincts sont en cours pour les programmes de français, d'immersion française et d'anglais.)

Conseil consultatif du ministre sur l'éducation inclusive

Afin d'améliorer l'accès à une éducation de haute qualité pour tous les élèves et d'appuyer la philosophie d'inclusion, le **Conseil consultatif du ministre sur l'éducation inclusive** a été créé. Le conseil a mis l'accent sur l'accès en temps opportun aux évaluations, aux soutiens en apprentissage et aux services cliniques pour les élèves ayant divers besoins d'apprentissage ainsi que sur l'examen des investissements et des besoins d'apprentissage professionnel afin d'améliorer le soutien en classe. Le travail du conseil appuie notre vision en s'assurant que tous les élèves ont accès aux ressources et aux outils nécessaires pour réaliser leur plein potentiel individuel.

PROGRÈS RÉALISÉS À CE JOUR

Avec la création du Conseil consultatif du ministre sur l'éducation inclusive, des progrès ont été réalisés dans les domaines suivants :

- ✓ La coordination des activités du Conseil consultatif du ministre a été effectuée tout au long de 2021–2022, avec des membres de divers organismes qui se sont consacrés à la pratique de l'inclusion et de l'inclusivité.
- ✓ Le Conseil consultatif du ministre a publié son rapport final, intitulé [*Vers la création d'un système d'éducation inclusif de la maternelle à la 12^e année au Manitoba : aider nos divers apprenants à réaliser leur plein potentiel \(2023\)*](#).
- ✓ Un grand nombre des recommandations sont en cours d'application et serviront à revitaliser et à améliorer la philosophie d'inclusion dans les écoles du Manitoba.
- ✓ L'élaboration d'un plan de mise en œuvre a été entamée pour répondre à ces recommandations par l'entremise du Student Services Inclusive Education Committee.

Politique du programme d'immersion française

Afin d'augmenter les taux d'inscription, de maintien et d'obtention de diplôme dans le cadre des programmes de français, la **politique du programme d'immersion française** a été renouvelée. Une politique révisée permettra de mieux comprendre ce que signifie la mise en œuvre complète du Programme d'immersion française dans les écoles. La politique fournira des indicateurs de succès ainsi que des recommandations et des pratiques exemplaires nécessaires pour réaliser la vision renouvelée du Programme d'immersion française au Manitoba.

PROGRÈS RÉALISÉS À CE JOUR

La province a réalisé des progrès en matière d'éducation immersion française dans les domaines suivants :

- ✓ Des consultations ont été menées auprès des divisions scolaires et des dirigeants des écoles en novembre et décembre 2022 sur les mises à jour à apporter à la politique du programme d'immersion française.
- ✓ La conférence sur l'immersion française du 3 mai 2023 a été organisée afin de présenter la politique actualisée du programme d'immersion française du Manitoba aux dirigeants des écoles, aux administrateurs des divisions scolaires et aux partenaires en éducation française.
- ✓ Un projet pilote d'apprentissage professionnel a été conçu et lancé à l'intention des nouveaux dirigeants du Programme d'immersion française pour l'automne 2022 et l'automne 2023. Cette occasion d'apprentissage professionnel d'une année permet aux dirigeants de s'engager dans la politique et les outils renouvelés pour appuyer la mise en œuvre complète du Programme d'immersion française dans leurs écoles.

Renouvellement cyclique du programme d'études

Le Cadre d'apprentissage du Manitoba comprend un processus d'élaboration et de **renouvellement du programme d'études** qui donnera lieu à des programmes d'études contemporains, pertinents, inclusifs et adaptés qui établissent une structure cohérente pour tous les programmes d'études provinciaux. Tous les programmes d'études provinciaux s'harmoniseront avec les éléments du Cadre d'apprentissage.

PROGRÈS RÉALISÉS À CE JOUR

La province a réalisé des progrès en matière de renouvellement du programme d'études dans les domaines suivants :

- ✓ Des séances de validation se sont tenues avec les enseignants d'anglais, d'immersion française et de français afin d'examiner les aperçus des disciplines et des niveaux scolaires, les grandes idées propres à chaque discipline et les compétences générales propres à chaque discipline, et d'obtenir des commentaires à ce sujet.
- ✓ Des travaux ont commencé afin d'harmoniser tous les programmes d'études provinciaux avec les éléments du Cadre d'apprentissage. Les programmes d'études provinciaux d'anglais, d'immersion française, de français et d'études techniques du secondaire seront également accessibles via le nouveau site Web du Cadre d'apprentissage, actuellement en construction.

Intégration du contenu sur les pensionnats, les traités, l'éducation basée sur la terre, les langues autochtones et les peuples autochtones

Le Ministère s'est engagé à **renforcer la réussite et le bien-être des élèves autochtones et à approfondir l'engagement collectif de tous en faveur de la vérité et de la réconciliation**. Le Ministère travaille avec la Commission des relations découlant des traités du Manitoba et un comité directeur composé du Manitoba First Nations Education Resource Centre, de la Manitoba Association of School Superintendents, de la Manitoba Teachers' Society, de la Manitoba Federation of Independent Schools et du Conseil consultatif de la Direction générale de l'inclusion des Autochtones afin d'atteindre l'objectif selon lequel tous les membres du personnel scolaire et tous les élèves reçoivent une éducation sur les traités au Manitoba.

PROGRÈS RÉALISÉS À CE JOUR

La province a réalisé des progrès en matière d'éducation autochtone dans les domaines suivants :

- ✓ Le processus d'élaboration et de renouvellement du programme d'études, pour toutes les matières et l'évaluation, tient compte de toute la diversité des peuples du Manitoba, en mettant l'accent sur l'inclusion des perspectives autochtones.

- ✓ En collaboration avec la Commission des relations découlant des traités du Manitoba, l'élaboration d'un cours de synthèse 40S a été lancée afin de s'assurer que tous les élèves quittent le système d'éducation de la maternelle à la 12^e année en ayant la possibilité d'en apprendre davantage sur les traités et les relations découlant des traités ainsi que sur les droits fonciers des Autochtones.
- ✓ Un plan a été élaboré pour que tous les membres du personnel scolaire et tous les élèves participent à l'éducation sur les traités, en partenariat avec la Commission des relations découlant des traités du Manitoba et le Comité directeur de l'éducation sur les traités.

Mamàhtawisiwin : Les merveilles de notre héritage

Pour jeter les bases d'un système d'éducation inclusif pour les Autochtones, ***Mamàhtawisiwin : Les merveilles de notre héritage – Un cadre politique en matière d'éducation autochtone*** aide les éducateurs du Manitoba à intégrer les langues, les cultures et les identités autochtones dans leur enseignement et leurs pratiques. Ce cadre décrit les principes directeurs, les stratégies et les mesures à prendre pour combler les lacunes en matière de réalisation et obtenir des résultats d'apprentissage améliorés, non seulement pour les apprenants des Premières Nations, des Métis et des Inuits, mais pour tous les élèves du Manitoba. Les élèves et les parents du Manitoba constateront une importance accrue de l'engagement des élèves au moyen de liens authentiques avec les familles, les aînés, les gardiens du savoir et les collectivités. Cela contribuera à une approche holistique de l'être physique, spirituel et intellectuel, en mettant de plus en plus l'accent sur la santé mentale et le bien-être à l'école. Les élèves et les familles sont encouragés à travailler avec cœur et esprit en faveur de l'apprentissage et de l'établissement de relations adaptés sur le plan culturel, tout en favorisant la réussite des élèves.

Les ressources du cadre politique en matière d'éducation autochtone sont liées à la planification des divisions scolaires, en tant que partie du Cadre pour l'amélioration continue de la maternelle à la 12^e année. Les ressources sont conçues pour fournir aux éducateurs, au personnel de soutien et aux administrateurs des possibilités pour la réflexion, la planification et l'établissement de rapports liées aux orientations stratégiques du cadre politique, notamment ce qui suit :

- ✓ favoriser la participation authentique;
- ✓ mettre les élèves au centre des préoccupations;

- ✓ comprendre les visions du monde, les valeurs, les identités, les traditions et les modes de vie contemporains;
- ✓ instaurer un environnement d'apprentissage inclusif et respectueux de la culture.

PROGRÈS RÉALISÉS À CE JOUR

Les progrès suivants ont été réalisés dans la mise en œuvre du nouveau *Cadre politique en matière d'éducation autochtone* :

- ✓ Le document [*Mamàhtawisiwin : Les merveilles de notre héritage — Un cadre politique en matière d'éducation autochtone*](#) a été publié, y compris des engagements pris avec les principaux intervenants et les détenteurs de droits autochtones.
- ✓ Le document intitulé [*Mamàhtawisiwin : Les merveilles de notre héritage — Outils de réflexion, de planification et d'établissement de rapports*](#) a été élaboré en collaboration avec les aînés, les gardiens du savoir et les conseils consultatifs.
- ✓ Des séances d'orientation se sont tenues avec des organismes d'éducation et des partenaires communautaires. Des séances ont été offertes par l'intermédiaire du Manitoba Rural Learning Consortium sur le cadre politique d'octobre 2022 à mars 2023 pour des directeurs généraux des divisions scolaires rurales, des dirigeants de division autochtones et des enseignants.
- ✓ Des séances d'orientation régionales avec les divisions et les districts scolaires sur les outils pour la réflexion, la planification et la présentation de rapport sur le cadre politique et les Lignes directrices sur les aînés et les gardiens du savoir dans les écoles ont été prévues au printemps 2023.

Programme provincial d'évaluation

Le **Programme provincial d'évaluation** soutient l'apprentissage de la manière suivante :

- ✓ en fournissant aux élèves, aux enseignants et aux parents une rétroaction sur l'apprentissage des élèves;
- ✓ en informant la planification de l'enseignement et en aidant à déterminer la nécessité de changements ou d'interventions axées sur les élèves;

- ✓ en donnant des renseignements sur l'ensemble du système qui permettent de définir les tendances et de prendre des décisions concernant les ressources et le soutien;
- ✓ en offrant au public des renseignements généraux sur les résultats des élèves afin de maintenir la confiance dans le système d'éducation.

Le programme provincial d'évaluation est en train d'être amélioré pour inclure des évaluations basées sur les programmes d'études du Manitoba lors des premières années (4^e année), des années intermédiaires (7^e année) et de la 10^e année. La nouvelle évaluation provinciale annuelle en 10^e année sera mise en œuvre au cours de l'année scolaire 2023–2024 afin d'évaluer les résultats d'apprentissage cumulatifs jusqu'à la fin de la 9^e année en mathématiques, en lecture, en compréhension et en écriture.

L'évaluation des élèves au début de la 10^e année crée un point de référence important pour chaque élève et aidera les enseignants et les écoles à répondre aux besoins des élèves qui peuvent avoir besoin d'un soutien supplémentaire pour rester sur la bonne voie en vue de l'obtention du diplôme.

PROGRÈS RÉALISÉS À CE JOUR

Le Manitoba a réalisé les progrès suivants en matière de revue du Programme provincial d'évaluation :

- ✓ Début de l'essai pilote de l'évaluation provinciale de la 10^e année avec la participation de 40 enseignants et d'environ 500 élèves. L'évaluation en mathématiques devrait durer une heure et l'évaluation en lecture, en compréhension et en écriture deux heures.
- ✓ Début des mesures visant à reprendre l'administration des tests provinciaux de 12^e année en langues et en mathématiques au cours de l'année scolaire 2023–2024, après une suspension de deux ans en raison de la pandémie de COVID-19. Les tests sont administrés chaque année en janvier et en juin.
- ✓ Poursuite des évaluations formatives existantes lors des premières années (3^e et 4^e années) et des années intermédiaires (7^e et 8^e années), avec des plans pour concevoir des évaluations provinciales en 4^e et 7^e année à une date ultérieure, après la mise en œuvre des nouvelles évaluations en 10^e année et la reprise des tests provinciaux de 12^e année.

Code de conduite provincial et pratiques restrictives

Le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba met à jour le **Code de conduite provincial du Manitoba**. Les écoles et les divisions scolaires du Manitoba devront réviser ou élaborer des politiques relatives à leur code de conduite et aux politiques connexes. La mise à jour du Code de conduite provincial du Manitoba permettra d'harmoniser le langage et la terminologie avec les directives d'orientation, les lois et les règlements connexes, les *Normes relatives aux programmes d'éducation appropriés au Manitoba, 2022*, ainsi qu'avec d'autres documents d'appui actuels.

PROGRÈS RÉALISÉS À CE JOUR

Le Ministère a entamé la mise à jour du Code de conduite provincial comme suit :

- ✓ Le document intitulé [*Écoles sûres et accueillantes : Directive d'orientation pour améliorer les appuis proactifs afin de réduire le recours à l'isolement*](#) a été publié. Une mise à jour de la directive pour réduire le recours à la suspension et à l'expulsion est en cours d'élaboration.

Évaluations pendant la petite enfance

Afin d'établir des **évaluations cohérentes pendant la petite enfance** qui répondent aux besoins du système à l'échelle de la province, le Ministère travaille avec les divisions scolaires pour mettre en œuvre l'Instrument de mesure du développement de la petite enfance. Le Ministère étudie également la possibilité de mettre en œuvre un outil supplémentaire d'évaluation annuelle de la petite enfance qui fournira aux enseignants en classe des données à jour et particulières à l'élève pour leur permettre de répondre en cours d'année aux besoins d'apprentissage recensés des élèves de la maternelle. Collectivement, ces évaluations pendant la petite enfance feront partie du Cadre provincial en matière de données et de mesure du rendement.

PROGRÈS RÉALISÉS À CE JOUR

Le Manitoba a réalisé les progrès suivants en matière d'amélioration de l'évaluation des années primaires dans la province :

- ✓ Des données de l'Instrument de mesure du développement de la petite enfance ont été collectées à l'hiver 2023. Ces données au niveau de la population mesurent la préparation des enfants à l'apprentissage dans cinq domaines de développement. (L'Instrument de mesure du développement de la petite enfance permet de prendre des décisions fondées sur des données au niveau de l'école et de la division scolaire, ainsi que des décisions plus générales en matière de politique de la petite enfance.)
- ✓ Des discussions ont été entamées avec les dirigeants des divisions scolaires au sujet des pratiques actuelles en matière de détection précoce des besoins d'apprentissage au niveau des divisions scolaires et quant à l'intérêt pour la mise en œuvre à l'échelle provinciale d'un outil d'évaluation de la petite enfance.





Engagement et bien-être des élèves

Répondre à des expériences de vie diverses, mobiliser les élèves, promouvoir le bien-être, soutenir des transitions réussies et tirer parti des partenariats intersectoriels. En se concentrant sur la santé mentale, le bien-être et les effets de la pauvreté sur l'apprentissage, ce pilier vise à aider les élèves, quel que soit leur origine, leur expérience ou leur lieu de résidence, en créant des milieux d'apprentissage sûrs et favorables qui assurent leur réussite.

Pour obtenir des mises à jour et de plus amples renseignements sur les mesures d'engagement et de bien-être des élèves qui sont terminées ou en cours, veuillez consulter le www.edu.gov.mb.ca/m12/plan_action/engagement_bien_etre_eleves.html.

MESURES

Conseil consultatif des élèves

Les élèves sont au cœur du système d'éducation du Manitoba et leurs opinions jouent un rôle important dans les décisions qui les concernent. Le **Conseil consultatif des élèves** veille à ce que les élèves de l'ensemble de la province aient une plateforme où ils feront entendre leur voix dans l'élaboration du système d'éducation au Manitoba. Les membres du Conseil font part des points de vue des élèves et donnent de précieuses idées pour offrir un futur dynamique au système d'éducation manitobain.

PROGRÈS RÉALISÉS À CE JOUR

Suite à deux mandats réussis tout au long des années scolaires 2021–2022 et 2022–2023, le Conseil consultatif des élèves peut faire état du suivant :

- ✓ Le premier conseil a présenté son rapport annuel au ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance en août 2022.
- ✓ Ce conseil a apporté une contribution précieuse sur divers sujets.
- ✓ Le Conseil a permis d'éclairer plusieurs des éléments prioritaires du Plan d'action pour l'éducation de la maternelle à la 12^e année du Manitoba, notamment :
 - le renouvellement des programmes d'études en science et en éducation physique;

- les inconduites des enseignants;
 - le leadership et l'autonomisation des jeunes;
 - la stratégie provinciale de l'apprentissage à distance et les programmes de l'école secondaire provinciale en ligne;
 - l'engagement des élèves.
- ✓ Un appel à candidatures pour le conseil de 2023–2024 a été lancé en février 2023.

Initiative des aînés et des gardiens du savoir dans les écoles

L'**Initiative des aînés et des gardiens du savoir dans les écoles** offre des possibilités d'apprentissage relationnel et respectueux dirigées par les aînés et les gardiens du savoir. L'initiative s'harmonise avec la vision du plan d'action selon laquelle « tous les élèves réussissent, peu importe leur lieu de résidence, leur origine ou les circonstances de leur vie personnelle », en se concentrant sur l'équité, l'inclusion, la recherche de l'excellence, le bien-être et l'amélioration de la responsabilité.

PROGRÈS RÉALISÉS À CE JOUR

Le Manitoba a réalisé les progrès suivants en matière de l'Initiative des aînés et des gardiens du savoir :

- ✓ L'Initiative des aînés et des gardiens du savoir dans les écoles a été élargie à l'échelle de la province pour promouvoir l'inclusion des histoires, des cultures, des valeurs et connaissances traditionnelles et des modes de vie contemporains des Premières Nations, des Métis et des Inuits dans les programmes d'études dans toutes les divisions. Le budget de 2023 a augmenté ce financement à 2,2 millions de dollars par année scolaire.
- ✓ Le premier symposium des aînés et des gardiens du savoir a eu lieu à l'automne 2022 et le document intitulé [*Le Symposium de l'Initiative des aînés et des gardiens du savoir dans les écoles — Ce que nous avons entendu*](#) a été publié le 24 janvier 2023, à l'occasion de la Journée internationale de l'éducation.

- ✓ Les [Lignes directrices de l'Initiative des aînés et des gardiens du savoir dans les écoles](#) ont été élaborées en mars 2023; elles sont fondées sur les « 4 R » : pertinence, relations, respect et réciprocité (*Relevance, Relationship, Respect et Reciprocity*).
- ✓ Un poste chargé de l'Initiative des aînés et des gardiens du savoir a été créé au sein du Ministère afin de continuer à soutenir l'Initiative.



Groupe de travail sur la pauvreté et l'éducation

Le **Groupe de travail sur la pauvreté et l'éducation** a été formé pour prendre en compte les effets de la pauvreté sur l'éducation et créer une approche systémique visant à améliorer l'inclusion sociale et les résultats en matière d'éducation et de bien-être.

Le groupe de travail s'est concentré sur l'élaboration de solutions et de mesures tangibles pour soutenir les élèves touchés de manière disproportionnée par la pauvreté afin de garantir un accès, des possibilités et une réussite équitables en matière d'éducation.

PROGRÈS RÉALISÉS À CE JOUR

Le Manitoba a réalisé les progrès suivants en matière de pauvreté et d'éducation :

- ✓ Des discussions ont été entamées avec plus de 2 000 jeunes et membres du personnel scolaire et de la collectivité sur diverses questions liées à la pauvreté et à l'éducation.
- ✓ Le [Groupe de travail sur la pauvreté et l'éducation](#) a été soutenu dans l'élaboration du [rapport final](#) contenant des recommandations et des stratégies réalisables pour la classe, l'école, la division scolaire, la collectivité et tous les ordres de gouvernement. (Un rapport sur la rétroaction des partenaires en éducation est en cours.)
- ✓ L'engagement a été pris d'examiner constamment les progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations du rapport, y compris :
 - l'examen des programmes de repas à l'école;
 - l'élaboration d'une directive d'orientation claire en matière de lutte contre le racisme;
 - l'élargissement du Programme des écoles communautaires.
- ✓ Un rapport sur les recommandations du Groupe de travail sur la pauvreté et l'éducation a été entrepris auprès des principaux intervenants, y compris les divisions scolaires et les ministères.
- ✓ L'initiative d'accès aux produits menstruels dans les écoles a été lancée et a débouché sur un accord prévoyant le don de 3,3 millions de produits chaque année pour une période de trois ans. Au 31 mars 2023, 1,8 million de produits ont été distribués.
- ✓ Le financement au Child Nutrition Council of Manitoba a été augmenté de 1,3 million de dollars, ce qui porte le financement total à 2,5 millions de dollars, afin de soutenir les programmes de repas et de collations à l'école.

Stratégie de santé mentale dans les écoles

Afin d'améliorer la santé mentale et le bien-être des élèves, une **Stratégie de santé mentale dans les écoles** a été lancée en collaboration avec le ministère de la Santé mentale et du Mieux-être de la communauté. Cette stratégie présente le [cadre des 5 T \(cinq techniques en anglais seulement\) en éducation de la santé mentale dans les écoles](#) : PARLER (*Talking*) de santé mentale, offrir une FORMATION (*Training*) appropriée aux enseignants et au personnel, intégrer la santé mentale à l'ENSEIGNEMENT (*Teaching*), fournir des OUTILS (*Tools*) utiles aux élèves et PRENDRE SOIN (*Taking Care*) des enseignants.

PROGRÈS RÉALISÉS À CE JOUR

Le Manitoba a entrepris les initiatives suivantes afin de soutenir la santé mentale :

- ✓ Une promotion des initiatives de santé mentale a été faite dans le cadre du [Fonds des idées du personnel enseignant](#) de 2022–2023, avec 3,2 millions de dollars investis cette année dans 38 nouveaux projets qui appuient la santé mentale et le bien-être des élèves et du personnel. Cet objectif se poursuivra pour les projets de 2023–2024 et de nouveaux projets pour l'année prochaine seront annoncés plus tard au printemps.
- ✓ Un soutien financier a été poursuivi pour les programmes de santé mentale de base, notamment l'initiative Des soins en éducation pour tous, Sources of Strength et safeTalk, ainsi qu'un partenariat élargi avec le Manitoba Rural Learning Consortium pour offrir un apprentissage professionnel sur les pratiques tenant compte des traumatismes à l'intention du personnel des écoles rurales et nordiques.
- ✓ L'Enquête sur les comportements de santé des enfants d'âge scolaire a été lancée pour les élèves de la 6^e à la 10^e année, en partenariat avec le ministère de la Santé mentale et du Mieux-être de la communauté. Cette enquête fournira des renseignements importants sur la santé mentale et le bien-être des élèves dans un contexte post-pandémique.

Directive d'orientation et plan d'action sur l'assiduité scolaire

Pour éliminer les obstacles et soutenir la réussite des élèves, une **directive d'orientation et un plan d'action sur l'assiduité et l'engagement des élèves** ont été élaborés en collaboration avec un Groupe de travail sur l'assiduité. Être présent en classe est un bon indicateur de la réussite des élèves. Aller régulièrement à l'école aide les enfants et les jeunes à avoir de bons résultats scolaires, à avoir une meilleure opinion d'eux-mêmes, à développer des habitudes de vie saines, à éviter les comportements non sécuritaires et à obtenir leur diplôme d'études secondaires.

Avec la mise en place de la nouvelle directive d'orientation, les divisions scolaires et les écoles sont en train de mettre à jour les politiques locales pour intégrer les nouvelles lignes directrices.

PROGRÈS RÉALISÉS À CE JOUR

Le Manitoba promeut activement l'assiduité par l'entremise des initiatives suivantes :

- ✓ Un engagement a été déployé auprès des intervenants en vue d'élaborer et de lancer la [Directive d'orientation et le plan d'action pour soutenir l'engagement et la présence des élèves](#).
- ✓ La campagne de sensibilisation du public intitulée [L'École. Continue d'y aller](#) a été lancée afin de fournir aux élèves et aux parents de plus amples informations sur les avantages de la fréquentation régulière de l'école. L'objectif était de susciter un débat public au moment où les divisions scolaires et les écoles examinent et mettent à jour leurs politiques locales. La campagne a été recommandée par le Groupe de travail sur l'assiduité et a fait participer les jeunes à l'élaboration de la campagne.

Stratégie provinciale de l'apprentissage à distance

La planification est en cours pour élaborer une **stratégie provinciale de l'apprentissage à distance** et les programmes de l'école secondaire provinciale en ligne, qui réduiront les inégalités géographiques et amélioreront l'accès aux cours en ligne pour les élèves de tout le Manitoba. Cela permettra d'offrir certaines expériences d'apprentissage et quelques cours à des élèves qui n'en auraient pas l'occasion autrement, surtout ceux des petites écoles des régions rurales et du Nord du Manitoba. L'amélioration des programmes provinciaux de l'apprentissage à distance pour les élèves de la 9^e à la 12^e année veillera à ce que tous les élèves du Manitoba aient accès à un apprentissage de haute qualité, aient une souplesse dans leur calendrier de cours et puissent poursuivre leurs études en immersion française et en français.

Le Ministère s'appuiera également sur le travail des dirigeants et des enseignants de la province qui se sont réunis pour collaborer et cocréer le cadre d'apprentissage à distance du Manitoba. Des milliers d'éducateurs de toutes les régions de la province ont participé à l'élaboration de ce cadre et se sont familiarisés avec ses principes directeurs et ses stratégies pour la salle de classe et la collectivité. Les ressources pédagogiques élaborées par l'intermédiaire du Centre de soutien à l'apprentissage à distance continueront d'être accessibles sur un site Web actualisé consacré à l'apprentissage à distance. Le Ministère poursuivra les discussions concernant les soutiens scolaires, divisionnaires ou provinciaux nécessaires à la planification axée sur les élèves pour veiller à ce que les élèves de la maternelle à la 8^e année continuent à s'engager dans l'apprentissage lorsqu'ils ne peuvent pas se rendre à l'école en personne.

PROGRÈS RÉALISÉS À CE JOUR

Le Ministère a réalisé les progrès suivants en matière d'amélioration de l'apprentissage au Manitoba :

- ✓ Un soutien et des partenariats ont été poursuivis auprès des dirigeants de l'apprentissage de l'école secondaire, comme InformNet, le Programme adapté par les enseignants et la Division scolaire franco-manitobaine.
- ✓ Des séances de consultations virtuelles et en personne ont été menées à l'automne 2022, avec des directeurs généraux, des enseignants, des responsables et des experts de l'éducation, ainsi que des groupes d'intervenants étudiants, soit 575 participants au total. Les conclusions et les thèmes généraux sont résumés dans le rapport intitulé [École secondaire provinciale en ligne — Ce que nous avons entendu et les prochaines étapes.](#)

- ✓ Une recherche de stratégies d'apprentissage à distance a été menée en s'appuyant sur le [Cadre d'apprentissage à distance du Manitoba](#) et les [Normes relatives à l'apprentissage à distance du ministère de l'Éducation du Manitoba](#).

Protocoles interministériels pour les élèves et les transitions scolaires

L'examen des **protocoles interministériels pour les élèves et les transitions scolaires** guidera les partenariats fructueux afin de mieux soutenir les élèves ayant des besoins spéciaux qui requièrent le soutien du gouvernement provincial, de ses organismes ou de ses offices régionaux de la santé. Les protocoles de transition révisés, fondés sur l'engagement, la consultation et la contribution des intervenants et des partenaires, fourniront une orientation forte et renouvelée pour garantir des transitions appropriées pour les élèves à l'entrée, au cours et à la sortie de l'école.

PROGRÈS RÉALISÉS À CE JOUR

Le Manitoba a révisé les protocoles de transition interministériels comme suit :

- ✓ Mise à jour du protocole interministériel intitulé *Vers la vie d'adulte : Protocole de transition de l'école à la communauté pour les élèves avec des besoins spéciaux*.





Excellence en apprentissage et en leadership

Veiller à ce que les enseignants, le personnel scolaire et les dirigeants possèdent les connaissances, les compétences et les outils nécessaires pour favoriser la réussite et le bien-être des élèves.

Pour obtenir des mises à jour et de plus amples renseignements sur les mesures d'excellence en apprentissage et en leadership qui sont terminées ou en cours, veuillez consulter le www.edu.gov.mb.ca/m12/plan_action/excellence.html.

MESURES

Cadre de leadership scolaire

L'élaboration d'un **Cadre de leadership scolaire** provincial est en cours, sous la direction d'une équipe consultative provinciale sur le leadership scolaire et d'une équipe de travail provinciale composée de dirigeants d'écoles et de divisions du Manitoba. Ce travail est également soutenu et éclairé par le Dr Steven Katz et douze réseaux d'apprentissage des directeurs d'école, et comprend des dirigeants d'école française et d'école anglaise de toute la province. Le Cadre de leadership scolaire tient compte des réflexions et des pratiques exemplaires les plus récentes en matière de leadership scolaire efficace. Fondé sur la recherche, le Cadre de leadership scolaire permet de bâtir une vision collective du leadership scolaire au Manitoba et de déterminer les connaissances, les compétences et les comportements fondés sur des données probantes nécessaires pour améliorer l'apprentissage et le bien-être des élèves dans un milieu d'apprentissage inclusif et sécuritaire.

PROGRÈS RÉALISÉS À CE JOUR

Le Manitoba a réalisé les progrès suivants en matière d'élaboration d'un cadre de travail des dirigeants scolaires :

- ✓ Des discussions ont été entamées avec l'équipe consultative et l'équipe de travail afin de rechercher et de déterminer les compétences, les connaissances et les comportements en matière de leadership scolaire qui sont fondés sur des données probantes et qui améliorent l'apprentissage et le bien-être des élèves.
- ✓ L'ébauche des compétences, des connaissances et des comportements efficaces en matière de leadership scolaire a été déterminée en se fondant sur la recherche actuelle et sur des exemples de cadres de travail provenant de divisions scolaires du Manitoba, d'autres provinces et de l'étranger.
- ✓ Les réunions régulières des réseaux d'apprentissage des directeurs d'école, qui proposent un forum structuré aux directeurs d'école et aux directeurs adjoints actuels, ont été mises à profit afin qu'ils puissent participer à un dialogue professionnel.
- ✓ Le lancement d'une enquête auprès des conseils consultatifs des parents, du conseil consultatif des élèves et des dirigeants du secteur a été préparé afin d'éclairer les prochaines étapes.

Organisme de réglementation pour orienter la pratique et la certification des enseignants

Le Manitoba s'est engagé à protéger les élèves et à prévenir les cas d'inconduite des enseignants en mettant l'accent sur la responsabilisation et en améliorant la transparence. Ces mesures sont poursuivies comme une prochaine étape d'amélioration de la sécurité des élèves et seront intégrées à tout changement futur à l'**organisme de réglementation pour orienter la pratique et la certification des enseignants**. À mesure que le gouvernement du Manitoba envisage des changements aux structures de certification et de réglementation des enseignants, des consultations seront tenues auprès de tous les intervenants pertinents afin d'obtenir les points de vue des élèves, des parents, des tuteurs, des enseignants et des administrateurs des écoles.

PROGRÈS RÉALISÉS À CE JOUR

Le Manitoba a réalisé les progrès suivants en matière d'amélioration de l'organisme de réglementation pour orienter la pratique et la certification des enseignants :

- ✓ La recherche sur les méthodes de lutte contre les inconduites des enseignants dans d'autres territoires de compétence a été achevée. Des consultations ont été tenues auprès d'intervenants au sujet des mesures visant à mieux lutter contre les inconduites des enseignants et à mieux les prévenir. Ces consultations ont été menées auprès des élèves, des parents, des tuteurs, des défenseurs, des enseignants et des administrateurs des écoles.
- ✓ Un cadre réglementaire amélioré a été élaboré pour renforcer la réponse aux cas d'inconduite des enseignants, notamment en augmentant la transparence et en mettant l'accent sur la responsabilisation afin de contribuer à rendre les écoles plus sûres pour tous les élèves, les parents, les tuteurs et le personnel.
- ✓ Des modifications législatives ont été apportées à la [Loi sur l'administration scolaire](#). Le projet de loi 35 propose la création d'un commissaire indépendant chargé d'enquêter sur les rapports d'inconduite et d'incompétence des enseignants, et d'y répondre, ainsi que d'un registre public des enseignants qui fournira des renseignements sur l'état des brevets d'enseignement, ce qui permettra au Manitoba de s'aligner sur les autres provinces.

Cadre de planification de la main-d'œuvre

Un **cadre de planification de la main-d'œuvre** est en cours d'élaboration afin d'améliorer l'embauche et le maintien en poste à long terme du personnel scolaire dans la province. Ce cadre sera tout particulièrement axé sur les éducateurs dans les collectivités rurales et nordiques ainsi que sur les éducateurs francophones, autochtones et de langues autochtones. Il permettra également d'accroître la capacité de mise en œuvre du Programme d'immersion française en assurant un accès équitable aux élèves et en augmentant les taux de maintien en immersion française.

PROGRÈS RÉALISÉS À CE JOUR

Le Ministère a entrepris les progrès suivants en matière d'amélioration de l'embauche d'éducateurs au Manitoba :

- ✓ Une équipe consultative composée de représentants d'organismes et d'associations d'éducation a été mise sur pied pour informer et orienter l'élaboration du volet sur la langue française du cadre.
- ✓ Des consultations ont été menées auprès des principaux partenaires du secteur de l'éducation française, afin de concevoir et d'élaborer des stratégies de recrutement et de maintien en poste.
- ✓ Une ébauche d'une stratégie d'embauche et de maintien en poste des enseignants de français a été rédigée, y compris des plans de mise en œuvre et d'évaluation.
- ✓ Le rôle de partenaire principal s'est poursuivi dans le cadre de la stratégie des langues autochtones au Manitoba et le rapport final de recherche sur le programme de formation des enseignants en langues autochtones de la stratégie des langues autochtones au Manitoba a été achevé.
- ✓ Le [rapport du sondage sur l'enseignement de langues autochtones dans les écoles du Manitoba](#) a été publié. Il visait plus de 1 180 enseignants de langues autochtones nécessaires dans les écoles du Manitoba financées par la province.

Mesures concrètes pour améliorer les résultats des élèves autochtones

Pour mettre en place un système d'éducation inclusif pour les Autochtones, chaque directeur, dans chaque école, prendra des mesures concrètes pour **améliorer les résultats des élèves autochtones**, et inclura des améliorations dans son plan scolaire annuel; tous les dirigeants d'école et de district évalueront les progrès accomplis dans la mise en place d'une communauté scolaire inclusive.

PROGRÈS RÉALISÉS À CE JOUR

Le Manitoba a réalisé les progrès suivants en matière de création d'un système d'éducation inclusif pour les Autochtones :

- ✓ Le document *Mamàhtawisiwin : Les merveilles de notre héritage* — *Un cadre politique en matière d'éducation autochtone* a été intégré dans les lignes directrices relatives à la planification et à l'établissement de rapports du Cadre pour l'amélioration continue, ce qui rapproche le système de la garantie que chaque directeur d'école prend des mesures concrètes pour améliorer les résultats des élèves autochtones et inclut des améliorations dans son plan scolaire annuel.





Systèmes adaptés

Bâtir un système d'éducation publique équitable, harmonisé et efficace en mettant l'accent sur la mobilisation, l'inclusion et la planification pour les besoins provinciaux et locaux.

Pour obtenir des mises à jour et de plus amples renseignements sur les mesures sur les systèmes adaptés qui sont terminées ou en cours, veuillez consulter le www.edu.gov.mb.ca/m12/plan_action/adaptés.html.

MESURES

Examen du modèle de financement

Pour améliorer la façon dont le financement provincial est alloué aux divisions scolaires, le Ministère collabore avec les principaux intervenants en éducation dans **l'examen du modèle de financement** de l'éducation de la maternelle à la 12^e année. Le modèle existant aurait dû être mis à jour depuis longtemps, la dernière mise à jour ayant été effectuée il y a plus de 20 ans. Le nouveau modèle de financement permettra de s'assurer que le financement est alloué aux divisions scolaires en fonction des besoins des élèves plutôt que de la valeur des biens. Cela permettra de s'assurer que chaque élève obtienne les ressources nécessaires à sa réussite, peu importe son lieu de résidence, son origine ou les circonstances de sa vie personnelle.

Les consultations reprendront au printemps et des réunions individuelles avec les divisions scolaires sont prévues dans un deuxième temps.

PROGRÈS RÉALISÉS À CE JOUR

Le Manitoba a réalisé les progrès suivants en matière d'allocation du financement :

- ✓ Une [équipe chargée de l'examen du modèle de financement](#), composée de représentants d'un certain nombre d'organismes externes, a été mise sur pied.
- ✓ Une consultation et un engagement ont été effectués auprès des intervenants et des partenaires en éducation, des 37 divisions scolaires et du secteur de l'éducation en général, y compris des représentants autochtones, des commissions scolaires, des directeurs généraux, des secrétaires-trésoriers, la Manitoba Association of Parent Councils et la Manitoba Teachers' Society.

- ✓ Une ébauche de cadre a été présentée pour le nouveau modèle de financement au Conseil consultatif des élèves, aux divisions scolaires et aux intervenants déjà engagés.
- ✓ Le rapport intitulé [Examen du modèle de financement en éducation de la maternelle à la 12^e année : Ce que nous avons entendu des intervenants](#), a été publié; il décrit les principales contributions des intervenants pour informer l'élaboration du nouveau modèle.

Système informatique de renseignements sur les élèves de la province

Le **système informatique de renseignements sur les élèves de la province** améliorera la gestion de l'information dans le secteur de l'éducation, y compris la collecte et l'analyse des données et la production de rapports, ce qui contribuera à améliorer la prise de décision fondée sur des données probantes et la collaboration entre le Ministère et les divisions scolaires en ce qui concerne la politique et la pratique dans le domaine de l'éducation.

Un système informatique de renseignements sur les élèves de la province mettra les élèves au centre des préoccupations en fournissant un accès rapide et cohérent aux renseignements et aux données sur les élèves, comme l'inscription et la présence des élèves. Les points suivants sont des exemples de ce qui sera amélioré grâce au nouveau système :

- ✓ la gestion des renseignements sur les élèves;
- ✓ la gestion des bulletins;
- ✓ la gestion des calendriers;
- ✓ la gestion des programmes/programmes d'études;
- ✓ le portail des élèves et des parents;
- ✓ la gestion de l'assiduité;
- ✓ l'analyse et la production de rapports.

Un système informatique de renseignements sur les élèves de la province offrira de nombreux avantages aux familles, notamment un accès facile à des renseignements en temps opportun concernant les calendriers des cours, les progrès des enfants dans leur travail scolaire, les bulletins et les activités scolaires. Il améliorera également la planification et la prise de décision au niveau provincial, ce qui permettra au Manitoba de s'aligner sur les autres provinces qui ont déjà mis en place un système provincial.

PROGRÈS RÉALISÉS À CE JOUR

Le Manitoba a réalisé les progrès suivants en matière de la création d'un nouveau système informatique de renseignements sur les élèves de la province :

- ✓ La phase de détermination de la portée du projet a été dirigée afin de recueillir les principales exigences opérationnelles du système. Cette phase comprenait 21 séances de consultations auprès des 37 divisions scolaires et du secteur de l'éducation en général, notamment la Manitoba Association of Educational Technology Leaders et le Manitoba First Nations Education Resource Centre, afin de définir les exigences qui répondent aux besoins de tous les intervenants.
- ✓ Un Comité directeur du système informatique de renseignements sur les élèves de la province a été mis sur pied; il est composé de représentants de dix organisations, dont la liste figure sur le [site Web du Ministère](#).

Cadre pour l'amélioration continue

Afin d'améliorer et de renforcer la planification de la province, des divisions scolaires et des écoles, le **Cadre pour l'amélioration continue** de la maternelle à la 12^e année est en cours de renouvellement. Ce cadre continue de renforcer et de mettre à profit l'utilisation des données pour la planification, la surveillance et la présentation de rapports sur la réussite et le bien-être des élèves aux parents, aux tuteurs et au public. Ce cadre renforce la communication entre le Ministère et les 37 divisions scolaires afin de faciliter une focalisation à l'échelle du système sur l'amélioration continue.

PROGRÈS RÉALISÉS À CE JOUR

Le Manitoba a renforcé la planification au niveau de l'école avec les initiatives suivantes :

- ✓ Un engagement a été effectué auprès des 37 divisions scolaires pour définir les thèmes clés et les domaines prioritaires qui éclaireront le renouvellement du Cadre pour l'amélioration continue de la maternelle à la 12^e année.
- ✓ Les analyses des administrations et les recherches initiales sur les meilleures pratiques en matière de planification et d'établissement de rapports par les divisions scolaires ont été achevées.

- ✓ Une ébauche des améliorations préliminaires au Cadre a été rédigée en fonction des commentaires formulés lors des consultations auprès des divisions scolaires, notamment l'intégration au Cadre de *Mamàhtawisiwin : Les merveilles de notre héritage (2022)*.

Conseil de l'éducation

Le **Conseil de l'éducation du Manitoba** a été mis sur pied pour réunir les partenaires intersectoriels afin de faciliter la planification et la collaboration au niveau du système. Le Conseil est un forum pour soulever les problèmes auxquels font face les enfants et les jeunes, les familles, les enseignants, le personnel scolaire et les enseignants de la petite enfance, en discuter et planifier en conséquence. Le Conseil donne des conseils sur la façon dont le Manitoba peut améliorer les résultats et le bien-être des élèves dans l'ensemble du secteur de l'éducation. Le Conseil promeut la participation, la collaboration et les partenariats intersectoriels.

PROGRÈS RÉALISÉS À CE JOUR

Le Manitoba a réalisé des progrès dans les aspects suivants en matière du Conseil de l'éducation du Manitoba :

- ✓ Un appel à candidatures a été lancé à l'intention des parents/tuteurs d'élèves de la maternelle à la 12^e année dans les écoles subventionnées par les fonds publics, et le système de l'éducation, les dirigeants autochtones et les partenaires intersectoriels ont été invités à recommander des personnes pour siéger au Conseil de l'éducation.
- ✓ En janvier 2023, le ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance a nommé les membres du Conseil pour un mandat de deux ans.
- ✓ La réunion inaugurale du [Conseil de l'éducation](#) s'est tenue en février 2023.
- ✓ Une équipe provinciale de mise en œuvre composée de toutes les divisions scolaires a été mise sur pied pour appuyer la mise en œuvre du Plan d'action de la maternelle à la 12^e année.

Travailler à l'orientation et au développement essentiels de base pour les membres des commissions scolaires

Le Ministère collabore avec la Manitoba School Boards Association afin de **fournir aux nouveaux membres et aux membres titulaires une compréhension de base de leur mandat et des soutiens et services qui leurs sont offerts**. La collaboration comprend entre autres la définition des éléments essentiels et les fondements clés afin d'assurer la compréhension de la relation entre le Gouvernement et les commissions scolaires en matière de priorités et d'objectifs en commun.

PROGRÈS RÉALISÉS À CE JOUR

La Manitoba School Boards Association a réalisé des progrès par rapport à ses efforts pour améliorer le perfectionnement professionnel de ses membres comme suit :

- ✓ Elle a organisé des occasions de perfectionnement professionnel où les nouveaux membres et les membres titulaires ont reçu de la formation de base par rapport à leur mandat et aux soutiens qui leurs sont offerts.
- ✓ Elle a aussi facilité des occasions permettant aux conseillers scolaires de recevoir du contenu et des thèmes liés aux suivants :
 - les appels à l'action de la Commission de la vérité et de la réconciliation du Canada;
 - les pratiques tenant compte des traumatismes pour les élèves confrontés à des expériences négatives de l'enfance;
 - la voix des élèves au sein de la gouvernance locale;
 - le soutien de la santé mentale des jeunes et du personnel;
 - l'avancement de l'accessibilité;
 - la mise en œuvre de l'apprentissage socio-émotionnel;
 - l'entretien de partenariats communautaires pour soutenir les opportunités éducatives.

Partenariats et mobilisation à l'échelle des écoles, des familles et des collectivités

Dans le cadre de l'engagement du Ministère à continuer d'**étudier les moyens de mieux mobiliser et soutenir les parents et les membres de la famille au sein de la communauté** scolaire, le Ministère a créé une nouvelle Section du soutien aux écoles et à la communauté et il existe un fort désir d'intégrer la philosophie de l'école communautaire dans le cadre de ce travail. Cela permettra également de faire avancer le travail important sur l'assiduité, l'engagement et le bien-être des élèves.

PROGRÈS RÉALISÉS À CE JOUR

Parmi les initiatives du Ministère pour faire participer les parents et les familles à l'apprentissage de leurs enfants, on compte le suivant :

- ✓ Commencer la mise à jour du document [*Les partenariats scolaires : Guide à l'intention des parents, des écoles et des collectivités*](#) (1996) a commencé, conformément à la recherche et aux meilleures pratiques actuelles.



Préparer l'avenir

Le Manitoba reste déterminé à renforcer le système de l'éducation et à préparer les élèves à la réussite en investissant dans le financement et les initiatives qui renforcent la littératie et la numératie, mettent l'accent sur l'éducation autochtone et favorisent le bien-être et l'inclusion de tous les élèves.

Voici quelques-unes des principales priorités pour l'année 2023–2024 :

- ✓ Mettre en place **des évaluations en 10^e année (basées sur les résultats de la 9^e année) et les tests provinciaux de 12^e année.**
- ✓ **Renforcer l'éducation en langue française** avec une nouvelle politique sur le programme d'immersion française et une stratégie d'embauche d'enseignants de français.
- ✓ **Renouveler des programmes d'études du Manitoba** pour une présentation cohérente, en mettant l'accent sur le renforcement de la littératie et de la numératie, de l'éducation autochtone et de l'inclusion. Le Ministère améliore également le programme d'études en langues, avec l'ajout de résultats au niveau de l'année d'études, et renouvelle les programmes d'études en sciences et en éducation physique et éducation à la santé de la maternelle à la 10^e année.
- ✓ Mettre en œuvre le nouveau **Cadre de leadership scolaire provincial.**
- ✓ Planifier la mise en place d'un commissaire indépendant chargé d'**examiner la question de la conduite professionnelle et d'établir un registre des enseignants.**
- ✓ Poursuivre les consultations sur le nouveau **modèle de financement de l'éducation.**
- ✓ Commencer la mise en œuvre du **système informatique de renseignements sur les élèves de la province.**
- ✓ Étendre **l'éducation sur les traités** au personnel scolaire et aux enseignants.
- ✓ Examiner les exigences et les processus pour **simplifier la délivrance de brevets d'enseignement aux enseignants** formés à l'extérieur du Manitoba.

- ✓ Soutenir la mise en œuvre des recommandations du **Groupe de travail sur la pauvreté et l'éducation**, de la **directive d'orientation pour soutenir l'engagement et la présence des élèves** et du **Conseil consultatif du ministre sur l'éducation inclusive**.
- ✓ Faire avancer les **programmes d'études de langues autochtones** et la formation des enseignants, en collaboration avec la stratégie des langues autochtones au Manitoba.

Le Manitoba reste déterminé à renforcer le système de l'éducation et à préparer les élèves à la réussite en investissant plus de 200 millions de dollars en financement de fonctionnement permanent.

La contribution, l'engagement et la collaboration avec les intervenants et les partenaires ont été, et demeurent, essentiels pour faire avancer les travaux du Plan d'action pour l'éducation de la maternelle à la 12^e année, afin de renforcer et d'améliorer le système de l'éducation pour toute la population manitobaine. Nous remercions les intervenants et les partenaires qui ont participé aux consultations et au travail relatif aux projets.

Le Ministère tiendra les intervenants au courant de l'évolution du Plan d'action pour l'éducation de la maternelle à la 12^e année du Manitoba par l'intermédiaire :

- ✓ du site Web du Plan d'action;
- ✓ de bulletins d'information électroniques trimestriels;
- ✓ de mises à jour annuelles.

Pour obtenir des mises à jour et de plus amples renseignements sur le Plan d'action pour l'éducation de la maternelle à la 12^e année du Manitoba, veuillez consulter le www.edu.gov.mb.ca/m12/plan_action/index.html.

Annexe

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des progrès réalisés dans le cadre du Plan d'action de la maternelle à la 12^e année du Manitoba, qui comprend 43 mesures. Si vous avez des questions sur des mesures particulières, veuillez vous adresser à un responsable ministériel dont le nom figure sur la [page Web « À propos de nous »](#) du ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba.



Apprentissage de haute qualité

Améliorer l'apprentissage et les résultats pour tous les élèves grâce à des programmes scolaires et à des expériences d'apprentissage réactifs et pertinents dans des environnements d'apprentissage sûrs et inclusifs.

MESURE À PRENDRE	À LANCER AU PLUS TARD	PROGRÈS
Élaborer un nouveau cadre d'apprentissage pour orienter l'élaboration et la mise en œuvre de programmes d'études et de l'évaluation, en mettant sur pied un Comité consultatif sur le programme d'études qui formulera des conseils sur ces travaux.	Lancée au plus tard en avril 2022	En cours
Établir un Conseil consultatif du ministre sur l'éducation inclusive pour assurer un accès rapide à l'évaluation, au soutien à l'apprentissage et aux services cliniques pour les élèves à besoins particuliers, pour éclairer les changements apportés aux bulletins scolaires de tous les élèves.	Lancée au plus tard en avril 2022	Terminée
Renforcer la politique et la mise en œuvre du programme scolaire en français et en immersion française avec un objectif distinct et parallèle.	Lancée au plus tard en avril 2022	En cours
Mettre en œuvre un processus cyclique de renouvellement du programme d'études avec un accent initial sur l'éducation physique, l'éducation en santé et la science.	Lancée au plus tard en avril 2022	En cours

MESURE À PRENDRE	À LANCER AU PLUS TARD	PROGRÈS
Améliorer le programme scolaire adapté à l'âge en intégrant du contenu sur les pensionnats, les traités, l'éducation basée sur la terre, les langues autochtones et les contributions historiques et contemporaines des peuples autochtones .	Lancée au plus tard en avril 2022	En cours
Mettre en œuvre Mamàhtawisiwin : <i>Les merveilles de notre héritage — Un cadre politique en matière d'éducation autochtone</i> en partenariat avec le Conseil consultatif de la Direction générale de l'inclusion des Autochtones.	Lancée au plus tard en avril 2022	Terminée
Élargissement du programme provincial d'évaluation pour inclure des évaluations basées sur les programmes d'études du Manitoba lors des premières années, des années intermédiaires et de la 10 ^e année. <i>Remarque : La décision a été prise de relancer l'examen de 12^e année en janvier 2024, avec deux évaluations des années supérieures prévues de façon régulière.</i>	Lancée au plus tard en avril 2023	En cours
Mettre à jour le Code de conduite provincial du Manitoba et élaborer des politiques sur l'utilisation de pratiques restrictives (isolement, suspension et expulsion) pour tous les élèves.	Lancée au plus tard en avril 2023	En cours
Mettre à jour le bulletin scolaire provincial et veiller à ce qu'il soit inclusif pour tous les apprenants.	Lancée au plus tard en avril 2024 et au-delà	Future
Mettre en œuvre une approche globale et collaborative entre les écoles et les familles pour la détermination rapide et continue des besoins en matière d'apprentissage et des interventions appropriées .	Lancée au plus tard en avril 2024 et au-delà	Future
Introduire des évaluations cohérentes au niveau des années primaires en ciblant les élèves de la maternelle et les élèves ayant un apprentissage perturbé.	Lancée au plus tard en avril 2024 et au-delà	En cours



Engagement et bien-être des élèves

Répondre à des expériences de vie diverses, mobiliser les élèves, promouvoir le bien-être, soutenir des transitions réussies et tirer parti des partenariats intersectoriels.

MESURE À PRENDRE	À LANCER AU PLUS TARD	PROGRÈS
Établir un Conseil consultatif des élèves chargé de fournir les avis et points de vue au Ministère, dans le cadre de l'élaboration d'un cadre élargi de mobilisation des élèves.	Lancée au plus tard en avril 2022	Terminée
Lancer une Initiative des aînés et des gardiens du savoir dans les écoles partout au Manitoba, avec l'élargissement du programme pendant l'année scolaire 2022-2023 pour l'intégrer dans plus d'écoles.	Lancée au plus tard en avril 2022	Terminée
Mettre sur pied un Groupe de travail sur la pauvreté et l'éducation pour définir les mesures permettant d'éliminer les obstacles à la participation et à l'engagement dans l'apprentissage.	Lancée au plus tard en avril 2022	Terminée
Collaborer avec le ministère de la Santé mentale et du Mieux-être de la communauté du Manitoba pour le lancement d'une stratégie de santé mentale dans les écoles axée sur le modèle des 5T (en anglais seulement) : parler (talking), formation (training), enseignement (teaching), outils (tools) et soins (taking care).	Lancée au plus tard en avril 2022	En cours
Mettre en œuvre une politique provinciale d'assiduité et un plan d'action pour soutenir l'engagement et la présence des élèves.	Lancée au plus tard en avril 2023	Terminée
Élaborer une stratégie provinciale de l'apprentissage à distance , y compris la création d'une école secondaire en ligne pour améliorer l'accès aux programmes et à l'apprentissage à l'échelle de la province.	Lancée au plus tard en avril 2023	En cours

MESURE À PRENDRE	À LANCER AU PLUS TARD	PROGRÈS
En partenariat avec le ministère des Familles, revoir les protocoles interministériels pour guider les élèves et les transitions scolaires.	Lancée au plus tard en avril 2024 et au-delà	En cours
Collaborer avec les Premières Nations pour définir des options de transmission de données de haut niveau sur les élèves afin de renforcer la mobilité entre les systèmes d'éducation fédéral et provincial.	Lancée au plus tard en avril 2024 et au-delà	Future
Évaluer les besoins en compétences et examiner le programme en sciences, technologie, ingénierie, arts et mathématiques, en expériences d'apprentissage technique et professionnel et en formations d'apprenti afin d'explorer l'accès équitable pour tous les élèves, y compris des possibilités en français et dans les communautés rurales, éloignées et des Premières Nations.	Lancée au plus tard en avril 2024 et au-delà	Future
Travailler avec Éducation postsecondaire et Formation Manitoba (anciennement Éducation postsecondaire, Développement des compétences et Immigration Manitoba) à l'élaboration d'un plan stratégique visant à améliorer l'accès au système d'éducation des adultes afin de fournir aux adultes apprenants les compétences essentielles et les mises à niveau nécessaires.	Lancée au plus tard en avril 2024 et au-delà	Future
Améliorer l'accès des élèves aux ressources de cheminement de carrière et aux renseignements sur le marché du travail actuel et leur utilisation de ces éléments.	Lancée au plus tard en avril 2024 et au-delà	Future
Explorer des approches intersectorielles pour élargir l'accès aux arts, y compris la musique, les arts visuels, la danse, le théâtre et d'autres activités communautaires à valeur ajoutée.	Lancée au plus tard en avril 2024 et au-delà	Future



Excellence en apprentissage et en leadership

Veiller à ce que les enseignants, le personnel scolaire et les dirigeants possèdent les connaissances, les compétences et les outils nécessaires pour favoriser la réussite et le bien-être des élèves.

MESURE À PRENDRE	À LANCER AU PLUS TARD	PROGRÈS
Élaborer un cadre de leadership scolaire éclairé par les réseaux d'apprentissage des directeurs d'école, la recherche et l'engagement des intervenants.	Lancée au plus tard en avril 2022	En cours
Mener des consultations sur les options relatives à l'établissement d'un organisme de réglementation pour orienter la pratique et la certification des enseignants.	Lancée au plus tard en avril 2023	En cours
Créer un cadre de planification de la main-d'œuvre axé sur l'embauche et le maintien en poste de personnel scolaire dans les collectivités rurales et nordiques, et sur l'augmentation du nombre d'éducateurs francophones, autochtones et de langues autochtones.	Lancée au plus tard en avril 2023	En cours
Évaluer et planifier les besoins en matière d'apprentissage professionnel, y compris explorer un modèle de consortium provincial.	Lancée au plus tard en avril 2023	Future
Veiller à ce que chaque directeur d'école prenne des mesures concrètes pour améliorer les résultats des élèves autochtones et intègre les améliorations dans son plan scolaire annuel.	Lancée au plus tard en avril 2024 et au-delà	En cours
Explorer les options pour la préparation et le déploiement de coaches en littératie et en numératie dans les écoles.	Lancée au plus tard en avril 2024 et au-delà	Future

MESURE À PRENDRE	À LANCER AU PLUS TARD	PROGRÈS
Établir des normes professionnelles pour orienter le perfectionnement, la pratique et l'évaluation des éducateurs.	Lancée au plus tard en avril 2024 et au-delà	Future
Examiner les exigences et les processus pour simplifier la délivrance de brevets d'enseignement aux enseignants formés à l'étranger.	Lancée au plus tard en avril 2024 et au-delà	Future



Systèmes adaptés

Bâtir un système d'éducation publique équitable, harmonisé et efficace en mettant l'accent sur la mobilisation, l'inclusion et la planification pour les besoins provinciaux et locaux.

MESURE À PRENDRE	À LANCER AU PLUS TARD	PROGRÈS
Mettre sur pied une équipe chargée de l'examen du modèle de financement pour mener les consultations et la conception du nouveau modèle de financement (la manière dont les fonds seront répartis dans le système d'éducation).	Lancée au plus tard en avril 2022	En cours
Définition de la portée d'un nouveau système informatique de renseignements sur les élèves de la province.	Lancée au plus tard en avril 2022	En cours
Renouveler le Cadre pour l'amélioration continue de la maternelle à la 12 ^e année pour renforcer la planification, la mise en œuvre, la surveillance et la production de rapports scolaires, divisionnaires et provinciaux.	Lancée au plus tard en avril 2022	En cours
Mesurer les progrès des appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada à l'échelle du système.	Lancée au plus tard en avril 2023	Future
Lancer un conseil de l'éducation avec des représentants du système d'éducation, des organismes au service de la jeunesse et des partenaires pour soutenir la planification au niveau provincial et améliorer l'harmonisation des divisions scolaires et des écoles.	Lancée au plus tard en avril 2023	Terminée
Élaborer une stratégie provinciale en matière de données et de mesure du rendement qui rendra compte de la réussite et du bien-être de tous les élèves à l'échelle de la province, de la division scolaire et de l'école.	Lancée au plus tard en avril 2023	Future

MESURE À PRENDRE	À LANCER AU PLUS TARD	PROGRÈS
Lancer un sondage provincial pour les élèves, leurs parents, le personnel scolaire et les dirigeants concernant leur expérience scolaire afin d'éclairer les plans provinciaux, divisionnaires et scolaires et la prise de décision en général.	Lancée au plus tard en avril 2023	Future
Définir clairement les rôles et responsabilités des personnes responsables pour assurer un système d'éducation publique de la maternelle à la 12^e année efficace, efficient et responsable , et élaborer une stratégie pour en évaluer l'efficacité.	Lancée au plus tard en avril 2023	Future
Créer et promouvoir une plateforme publique conviviale avec un accès à l'information, aux données et aux politiques sur le système d'éducation publique.	Lancée au plus tard en avril 2024 et au-delà	Future
Explorer les occasions de services partagés pour promouvoir l'accès équitable aux programmes, au soutien à l'apprentissage et aux systèmes de technologie de l'information et pour améliorer l'efficacité du système de la maternelle à la 12 ^e année.	Lancée au plus tard en avril 2024 et au-delà	Future
Collaborer avec la Manitoba School Boards Association sur l' orientation essentielle et fondamentale et sur le perfectionnement des membres des commissions scolaires .	Lancée au plus tard en avril 2024 et au-delà	En cours
Mener des consultations sur les stratégies afin d' améliorer les partenariats et la mobilisation à l'échelle des écoles, des familles et des collectivités , et mettre à jour le cadre politique en s'appuyant sur les recommandations du Groupe de travail sur la participation parentale.	Lancée au plus tard en avril 2024 et au-delà	En cours

